

# L'oral du stage en entreprise

Le mercredi 5 juin 2013 se tiendra une évaluation orale concernant les stages des élèves de troisième. Cette présentation aura lieu pour chaque élève devant un jury composé de 2 enseignants et se déroulera comme suit:

- Cinq minutes de présentation orale des élèves (présentation de l'entreprise, bilan argumenté du stage et conclusion)
- Cinq minutes d'entretien avec le jury

Les élèves seront évalués selon le barème suivant:

- **Contenu et qualité de la prestation orale** : 12 points
- **Connaissance du ou des métiers observés, projet personnel d'orientation après la troisième** : 8 points

Quelques conseils pour préparer votre oral:

- Ne pas oublier d'apporter votre rapport de stage pour le fournir au jury
- Adopter une tenue et un langage correct
- Préparer un plan pour votre présentation (aucune note ne sera admise le jour de l'oral)
- Penser à regarder votre auditoire
- Rester naturel et souriant
- Prendre en compte les questions posées, sans panique
- Connaître le secteur économique et l'activité principale de l'entreprise observée
- Connaître le cursus scolaire de votre projet d'orientation après la troisième
- Entraînez-vous chez vous !